

Conditions Générales de Vente

1) CAPBÉARVOILE est la marque référence pour l'activité ÉCOLE DE VOILE de l'association sportive SEMSAILING déclarée en préfecture de Céret sous le n° RNA : W661007212, SIRET : 99032434500018 et code APE : 93.12Z activités de club de sport.

2) TARIF

Le prix de la formation comprend l'utilisation du voilier, la prestation du moniteur et l'adhésion à l'association, il ne comprend pas le montant de la licence (assurance) obligatoire. Une caisse de bord obligatoire est faite au départ par les stagiaires pour les frais annexes tels que : la nourriture, le gasoil, le gaz, etc. Prévoir 25 €/jour de stage et par personne à remettre en espèces le jour de l'embarquement.

3) RÉSERVATION

Celle-ci n'est effective qu'après le versement d'un acompte par virement d'un minimum de 1/3 du montant global arrondi à la dizaine la plus proche. Le solde est à régler au plus tard un mois avant le départ par virement. Pour toute réservation à moins d'un mois du départ, le règlement devra être effectué par virement pour la totalité. À moins d'une semaine du départ, le règlement devra être effectué en espèces le premier jour du stage. Aucun embarquement ne pourra être effectif sans le paiement complet le jour du départ. Coordonnées bancaires : IBAN : FR76 1762 0300 0101 5385 5030 094 – BIC : CCMNFR21XXX – TITULAIRE : ASSO SEMSAILING.

4) ANNULATION

Toute annulation justifiée à plus de 31 jours avant la date de début de stage, une solution à l'amiable vous sera proposée : report ou remboursement diminué du montant de l'adhésion (30 €) et de la licence + frais de gestion qui restent acquis. Toute annulation à moins de 31 jours avant le début du stage ne donnera lieu à aucun remboursement.

Semsailing vous conseille de souscrire à une assurance annulation que nous proposons par l'intermédiaire de la FFV. Toutes les informations sont sur la FAQ du site internet de Capbéarvoile, ou sur le site de la FFV.

Si Semsailing se trouvait dans l'obligation d'annuler la formation, toutes les sommes versées seraient remboursées en intégralité, sans cependant ouvrir des droits à une indemnité.

5) DÉSISTEMENT

Les défections ou les abandons en cours de formation ne donnent droit à aucun remboursement ou dédommagement.

6) ASSURANCES

Semsailing est, conformément à la réglementation, assuré en responsabilité civile en tant qu'association sportive affiliée à la FFV. Vous êtes assuré par l'intermédiaire du Passeport Voile

FFV pour la pratique de l'activité voile dès que vous souscrivez à une formation. Le montant du passeport voile est de 14,5 € + 5,5 € de frais de gestion soit 20 €, l'assurance individuelle accident est incluse.

Plus d'informations sur la FAQ du site internet de Capbéarvoile, ou sur le site de la FFV.

7) CHOIX DU PARCOURS

Le moniteur se réserve la possibilité de modifier le parcours ainsi que le port d'arrivée en fonction des conditions météorologiques.

8) MATÉRIEL À EMPORTER

Tenues peu salissantes et peu fragiles. Un haut de ciré ou un coupe-vent, tennis (ou chaussures bateau), tee-shirt, manches courtes et longues, pull, short, maillots et serviette de bain, lunettes de soleil, casquette, crème de protection solaire, serviette de toilette, sac de couchage. Tout votre équipement doit tenir dans un ou deux sacs souples.

9) SANTÉ

Il faut être apte à la pratique de la voile (à voir avec votre médecin) et savoir nager. Il faut prendre ses dispositions concernant toute pathologie. Il est impératif de se munir de ses propres médicaments pour chaque traitement et d'en informer le moniteur à l'embarquement.

10) NON-RESPECT DE L'ESPRIT « École de Croisière »

Sur décision justifiée, je peux décider le débarquement d'un stagiaire en cas de comportement compromettant la sécurité de l'équipage, sans donner droit à indemnité et sans remboursement.

11) CONFIRMATION DES STAGES

Pour tous les stages, un minimum de deux personnes est nécessaire pour que le stage ait lieu. En cas d'annulation, vous aurez le choix de reporter votre stage à une date ultérieure, ou de demander le remboursement, dans ce cas, toutes les sommes versées vous seront remboursées intégralement, sans cependant ouvrir des droits à une indemnité.